

La FNTF lance un cursus de formation dédié spécifiquement aux dirigeants de PME des Travaux Publics

Paris, mercredi 11 septembre 2013 - Afin d'aider les responsables de PME des Travaux Publics à préparer l'avenir de leur entreprise, la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTF) lance avec le concours de Ponts Formation Conseil, un programme de formation intitulé « **Entrepreneur 21** ».

Il s'agit d'un cursus de 18 jours qui a pour objectif de donner aux entrepreneurs, sur des thématiques managériales, le cadre et les repères pour mieux piloter une entreprise de Travaux Publics. L'originalité de ce cycle de formation réside dans son adaptation aux spécificités des Travaux Publics et aux évolutions en cours dans ce secteur d'activité, qu'il s'agisse du développement de nouvelles formes de marchés, de la gestion des risques ou des changements législatifs et réglementaires en matière de droit du travail, d'environnement ou de sécurité.

Les onze premiers stagiaires ont débuté leur formation le 10 septembre à Nantes (Pays de la Loire). Deux autres cursus seront lancés avant la fin de l'année : en Bourgogne/Franche-Comté (décembre) et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur (novembre).

En 2014, six autres cycles de formation sont d'ores et déjà programmés (Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes/Auvergne, Centre).

Témoignages des intervenants

Jean-Paul Brossard, Président de la Commission Formation de la FNTF : « *Il faut tenir compte des évolutions qui interviennent dans nos métiers et des problèmes managériaux à venir. Nous proposons aux dirigeants des PME un cursus de formation qui leur permettra de s'adapter dans les meilleures conditions à ces mutations car toutes les entreprises sont concernées par ces évolutions qu'elles soient liées à l'environnement, aux contraintes contractuelles ou au management des hommes et des entreprises.* »

Jean-Christophe Louvet, Président de la FRTF Pays de la Loire : « *La FRTF des Pays de la Loire s'est engagée dès le lancement du projet « Entrepreneur 21 », et a proposé aux entreprises de sa région ce cursus de formation. En effet, la formation des dirigeants et de leurs collaborateurs doit s'inscrire dans la perspective des changements à venir pour la profession, notamment dans le cadre de la relation avec les clients, les partenaires financiers et les salariés. De plus, une attention toute particulière doit être portée à la RSE. La FRTF a mis en place dans les Pays de la Loire un outil pour dispenser ces formations aux dirigeants (DFI TP). Notre ambition est de toucher un public de chefs d'entreprise plus jeune pour les former à la profession de demain.* »

Bruno BIEDER, Président du Directoire de Ponts Formation Conseil : « *Le cursus Entrepreneur 21 est le résultat d'une coopération étroite entre une équipe de professionnels des Travaux Publics de la FNTF, animée par Eric Berger, et Jean-François Grenier et Ponts Formation Conseil, pour proposer aux dirigeants ou futurs dirigeants de PME de disposer d'un appui à l'exercice de leurs fonctions, celles-ci nécessitant de plus en plus de compétences et de connaissances dans des domaines différents. Ce dispositif concret et opérationnel a été construit sur mesure pour apporter une réponse adaptée aux besoins actuels des patrons de PME.* »

PROGRAMME DE FORMATION ENTREPRENEUR 21

Fruit d'une collaboration étroite entre la FNTF et Ponts Formation Conseil, le programme de la formation ENTREPRENEUR 21 comprend 10 modules répartis sur 18 journées sur les thématiques suivantes :

Piloter les relations avec ses clients et ses partenaires	
Gestion contractuelle des marchés publics	2j
Qualité, sécurité et environnement : attentes des clients et valeur ajoutée des entreprises	2j 1j
Financement de projets : la relation avec les institutionnels	
Piloter le développement de son entreprise	
Maîtriser les coûts et améliorer sa productivité : les outils de gestion et reporting	2j
Définir son plan d'action commercial	2j
Piloter et mobiliser les équipes	2j
Construire son business plan	2j
Maîtriser ses obligations et identifier ses marges de manœuvre	
Le droit du travail appliqué aux TP	2j
La délégation de pouvoir	1j
Les responsabilités de l'entrepreneur et la gestion des risques	2j

Chaque module est dispensé par un ou deux experts issus de cabinets d'avocats (spécialisés en droit des marchés publics, droit social), de cabinets de consultants, de centre de formations spécialistes des questions TP.

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses [20 Fédérations Régionales](#) et de se, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus : www.fntp.fr - www.travauxpublics.info - www.metiers-tp.com

Contact presse : Jean-Christophe Goux-Reverchon - Tél. : 01.44.13.31.15 / Mail : gouxreverchonjc@fntp.fr

